



Monsieur Joël SIMON
Monsieur Le Maire
Mairie de Servigny-lès-Sainte-Barbe
29 rue principale
57640 SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE

Objet : Proposition de réunion et visite de terrain
dans le cadre de la révision du PLU de Servigny-
lès-Sainte-Barbe
Contact : Delphine PARMENTELAT (03 72 60 61 33 /
dparmentelat@scotam.fr)

Metz, le 04/09/2025

Monsieur le Maire,

Le Syndicat Mixte du SCoTAM a reçu, en date du 28 juillet 2025, le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune. L'avis du Syndicat mixte du SCoTAM est sollicité, au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme, en tant que Personne Publique Associée.

En matière d'instances décisionnelles, le Syndicat mixte du SCoTAM est notamment doté d'une commission « Compatibilité des Documents d'Urbanisme » (CDU), dont la mission principale est d'analyser et de rendre un premier avis relatif à la compatibilité des documents d'urbanisme avec les orientations et objectifs du SCoTAM. L'avis de cette commission permet d'alimenter l'avis final rendu par le Bureau délibérant. La commission CDU relative à l'analyse de votre PLU se réunira le vendredi 19 septembre 2025 et sera présidée par Monsieur Denis BLOUET.

Dans ce cadre, je me permets de solliciter la mise à disposition d'une salle au sein de la mairie afin d'y tenir une **réunion de travail avec nos élus membres de la commission CDU**. Cette réunion serait suivie, avec votre accord, d'une visite sur le territoire de Servigny-lès-Sainte-Barbe, en présence de M. BLOUET, en sa qualité de Président de la commission. **Nous vous proposons qu'un ou plusieurs membres de votre équipe municipale ayant suivi au long court la révision du PLU de votre commune participe à cette visite.** Mme PARMENTELAT, Chargée de mission Urbanisme et Aménagement, et Mme AUBRY, Chargée de mission environnement et paysages pour le Syndicat mixte du SCoTAM seraient également présentes.

Cette démarche vise à **alimenter, de manière constructive et au plus près de la réalité de terrain, les réflexions de la CDU** et ses propositions d'avis à l'attention des élus du Syndicat mixte. **Avec votre accord, je vous propose que cette réunion et cette visite soient organisées le vendredi 19 septembre de 9 heures 30 à 13 heures.** L'équipe du Syndicat mixte du SCoTAM se tient à votre entière disposition pour tout renseignement ou toute suggestion relative à la tenue de cette réunion et de cette visite.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier et dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Henri HASSER



Signé par : Henri HASSER
Date : 05/09/2025
Qualité : Président

Président du Syndicat mixte du SCoTAM

1/1